

À la séance ordinaire du conseil municipal de Gallichan, tenue le **CINQ JANVIER DEUX MILLE VINGT ET UN**, à 19h00, au sous-sol du centre communautaire filmée et enregistrée et à laquelle assistaient le maire M. Henri Bourque, les conseillères et les conseillers suivants :

1- **Étaient présents :**

M. Claude Bourque	M. Serge Marquis
Mme Sonia Rivard	M. Luc Adam
Mme Francine Lehouiller	Mme Valérie Bruneau

Formant quorum sous la présidence de monsieur Henri Bourque, maire, madame Johanne Shink, Dir. Gén./Sec.trés. et madame Nancy Brousseau, sec.-très. adjointe sont aussi présentes.

2- **LECTURE + ACCEPTATION DE L'AVIS CONVOCATION**

1. Présences
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption des procès-verbaux du 1^{er} et 15 décembre 2020
4. Affaires en découlant
5. Parole aux citoyens
6. Correspondances
7. Dépenses
8. Résolutions diverses
9. Rapport des comités
10. Avis de motion
11. Prochaine séance du conseil
12. Affaires nouvelles
13. Période de questions
14. Levée de la séance.

R21-01-01 L'ordre du jour et l'avis de convocation sont acceptés sur une proposition de madame Francine Lehouiller, appuyé par madame Sonia Rivard et résolu unanimement par les conseillers (ères).

3- **PROCÈS-VERBAUX**

1^{er} décembre 2020

R20-01-02 Il est proposé par monsieur Serge Marquis, appuyé par madame Francine Lehouiller et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, le procès-verbal de la séance ordinaire du **premier décembre deux mille vingt**, soit accepté tel que lu et rédigé.

Adopté.

15 décembre 2020

R20-01-03 Il est proposé par monsieur Claude Bourque, appuyé par monsieur Serge Marquis et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, le procès-verbal de la séance extraordinaire du **quinze décembre deux mille vingt**, soit accepté tel que lu et rédigé.

Adopté.

Le 5 Janvier 2021

AFFAIRES EN DÉCOULANT

Un suivi des différents points est fait.

5- **PAROLE AUX CITOYENS**

Aucun citoyen.

CORRESPONDANCES

Le bordereau de correspondance est déposé au Livre des minutes et fait partie intégrante de la présente rubrique.

COMPTES À PAYER

MRC d'Abitibi-Ouest	Quote-part – Covid-19	731.75
Municipalité de Poularies	Formation – inspecteur	22.06
Éditions Wilson & Lafleur	MAJ Annuel – Code civil	94.50
Soc. canadienne des postes	Média poste	78.44
Techni-Lab	Tests d'eau	250.65
Visa Desjardins	Frais de poste	486.86
Les Entreprises J.L.R.	Cueillette – décembre 2020	2 525.46
Construction G.Poirier	Refaire – Salle de bain – Sous-sol	22 880.03
Station du Coin Enr..	Essence – Entretien de la patinoire	39.41
Wolters Kluwer	MAJ – Accès à l'information	284.55
CIM	Soutien technique – Année 2021	5 720.01
Formules municipales	Fournitures – Élections	883.70
Soc. Canadienne des postes	Média poste	78.44
Ministre des finances	Location – Quai public : 79.33	158.66
	Location – Quai Gendron : 79.33	
Les éditions juridiques FD	Mise à jour – Code municipal	68.99
Yves Bergeron	Déneigement des cours – Nov. + Déc. 2020	3 325.64
Jean-Guy Roy Ent. Inc.	Sel et sable (déneig.) : 1 684.39	40 426.36
	Contrat déneig.: 38 741.97	
Techni-Lab	Tests d'eau	250.65
Régie incendie Roussillon	Téléavertisseurs – Année 2020	300.03
TOTAL		78 606.19\$

SALAIRES

Johanne Shink	5 562.65	Henri Bourque	549.61
Claude Bourque	181.48	Jean-Guy Hébert	215.16
Serge Marquis	181.48	Nancy Brousseau	2 259.81
Luc Adam	181.48	Chantal Gaumond	263.30
Sonia Rivard	181.48	Francine Lehouiller	181.48
		TOTAL	9 757.93 \$

COMPTES PAYÉS

#Chèque	Fournisseurs	Description	Montant
C2000281	Soudures multiples	Fournitures d'entretien	65.54
C2000282	MRC d'Abitibi-Ouest	Service professionnels	130.00
C2000283	Buro Concept	Fournitures de bureau	29.64
C2000284	Jean-Guy Pigeon	Fournitures d'entretien	193.05
C2000285	Soc. Can. Des postes	Média poste	78.44
C2000286	André Carbonneau	Travaux des chemins	273.06
C2000287	Lettrage M.L. Enr.	# civique	28.74
C2000288	Jean-Guy Roy Entr.	Contrat de nivelage	6 968.63

Le 5 Janvier 2021

C2000289	Entreprises J.L.R.	Cueillette-Novembre	2 525.45
C2000290	Wolters Kluwer	MAJ - Code municipal	1 598.10
C2000291	Ville de Macamic	Serv. Tech. – Aqueduc	15 308.37
		Juillet 2020 : 3 449.25	
		Août 2020 : 3 363.02	
		Sept. 2020 : 3 075.58	
		Octobre 2020 : 2 558.19	
		Déplac. 07/2020 : 867.37	
		Déplac. 08/2020 : 693,90	
		Déplac. 09/2020 : 737.27	
		Déplac. 10/2020 : 563.79	
C2000292	Québec Municipal	Cotisation annuelle	170.82
C2000293	Fiducie Desjardins	REER – Novembre 2020	268.08
C2000294	Jean-Guy Roy Ent.	Sablage des chemins	942.79
	Fond. Jacques		
C2000295	Paradis	Cotisation annuelle	500.00
C2000296	Fond. de l’UQAT	Cotisation annuelle	500.00
		TOTAL	29 580.71\$

COMPTES PAYÉS – ACCÈS D

M2000262	Hydro-Québec	Quai public-point d’eau	107.24
M2000263	Hydro-Québec	Centre communautaire	258.98
M2000264	Hydro-Québec	Café des rumeurs	599.32
M2000265	Hydro-Québec	Bureau municipal	650.05
M2000266	Hydro-Québec	Éclairage de la patinoire	163.68
M2000267	Hydro-Québec	Éclairage public	340.09
M2000268	Johanne Shink	Séances – Décembre 2020	60.00
M2000269	Nancy Brousseau	Séance – Décembre 2020	30.00
M2000270	Henri Bourque	Séances – Décembre 2020	60.00
M2000271	Serge Marquis	Séances – Décembre 2020	60.00
M2000272	Sonia Rivard	Séances – Décembre 2020	60.00
M2000273	Francine Lehouiller	Séances – Décembre 2020	60.00
M2000274	Luc Adam	Séances – Décembre 2020	60.00
M2000275	Claude Bourque	Séances – Décembre 2020	60.00
M2000276	Hydro-Québec	CLSC, Biblio, Âge d’Or,	505.05
M2000277	Hydro-Québec	Garage, pompiers	548.78
M2000278	Hydro-Québec	Aqueduc municipal	1 257.77
M2000279	Bell mobility	Cellulaire	32.95
M2000280	Télébec Ltée	Corporation municipale	775.76
M2000281	Télébec Ltée	Aqueduc municipal	100.48
		TOTAL	5 790.15\$

6- DÉPENSES

R21-01-04 Il est proposé par monsieur Serge Marquis, appuyé par monsieur Luc Adam et résolu unanimement par les conseillers (ères);
QUE, les dépenses ci-dessus mentionnées sont autorisées et que la
Dir. Gén. / Sec.-très. a fourni et signé un certificat qui indique
que la municipalité dispose des crédits nécessaires.

Et j’ai signé à Gallichan

7- RÉSOLUTIONS DIVERSES

Optimisation des services de sécurité incendie – Révision du schéma de couverture de risques

R21-01-05 Considérant qu’ une rencontre a eu lieu le 27 octobre dernier avec la
collaboration de la MRC d’Abitibi-Ouest à
Gallichan afin de présenter l’analyse de

Le 5 Janvier 2021

l'optimisation des services de sécurité incendie du secteur sud de la MRC d'Abitibi-Ouest;

Considérant que des représentants des municipalités de Gallichan, Roquemaure, Palmarolle, Ste-Germaine, Rapide-Danseur et Duparquet étaient présents;

Considérant que les municipalités devront se prononcer pour le 15 janvier 2021 sur la proposition provenant des représentants des services en sécurité incendie du secteur sud de la MRC d'Abitibi-Ouest;

Considérant qu' à la suite de cette rencontre, la MRC d'Abitibi-Ouest demande que le conseil municipal réponde par voie de résolution aux questions suivantes :

- ❖ Quelles sont les intentions de la Municipalité sur une vision de dix ans, ce qui représente la durée du schéma de couverture de risques?
- ❖ Est-ce que la Municipalité prévoit investir pour maintenir un service de sécurité incendie dans sa municipalité ou envisage-t-elle des possibilités de regroupements, fusion ou dissolution?
- ❖ Quelle est la position de la Municipalité par rapport à la proposition #5 des directeurs, notamment sur :
 - La fourniture des services couvrant l'ensemble du territoire sud pour les six municipalités;
 - L'embauche d'une ressource telle qu'un directeur, sur une structure permanente du secteur sud.

Considérant qu' une copie du document préparé par la MRC d'Abitibi-Ouest a été remise aux élus et qu'il y a eu des discussions à ce sujet lors des séances de travail;

Considérant que la Municipalité de Gallichan n'a pas l'intention d'investir dans la structure organisationnelle actuelle de son service de sécurité incendie;

Considérant que sur une vision de 10 ans, la Municipalité pourrait utiliser l'espace occupé actuellement par les camions incendie afin d'augmenter la superficie du garage municipal;

Considérant que la Municipalité de Gallichan ne croit pas qu'une entente de services sans regroupement réglerait la problématique de son service de sécurité incendie;

Considérant que la Municipalité de Gallichan ne croit pas qu'une régie du secteur sud règlera à long terme la problématique des services de sécurité incendie de la MRC d'Abitibi-Ouest;

Le 5 Janvier 2021

Considérant que la Municipalité de Gallichan est favorable à supporter l'embauche d'une ressource, telle qu'un directeur au sein d'une régie, qui coordonnerait l'ensemble des services de sécurité incendie de la MRC d'Abitibi-Ouest;

Considérant que la Municipalité de Gallichan est favorable à supporter l'embauche d'une ressource telle qu'un directeur pour le secteur sud, si c'est l'option retenue par les municipalités, conditionnellement à ce que cette ressource soit obligatoirement un pompier d'expérience;

Considérant que la Municipalité de Gallichan ne croit pas favorable l'embauche d'une ressource telle qu'un directeur, sans avoir au préalable regroupé les services de sécurité incendie du secteur sud, pourra régler les problèmes énoncés dans l'état de situation pour les motifs suivants :

- Si le coordonnateur n'est pas un pompier, cela pourrait générer des problèmes de crédibilité au sein des brigades;
- Les décisions que le coordonnateur prendrait devraient être approuvées par les directeurs des différents services;
- Les décisions que le coordonnateur prendrait auraient un impact sur le budget de chaque municipalité ce qui nécessiterait l'approbation de chacune des municipalités créant, de ce fait, des délais administratifs.

En conséquence, il est proposé par monsieur Serge Marquis, appuyé par madame Sonia Rivard et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE pour les motifs énoncés, la Municipalité de Gallichan est d'avis qu'un regroupement de tous les services de sécurité incendie de la MRC d'Abitibi-Ouest au sein d'une régie serait la solution favorable au maintien des services à long terme;

QU' à défaut qu'il n'y a pas de regroupement de tous les services de sécurité incendie de la MRC d'Abitibi-Ouest au sein d'une régie, la Municipalité de Gallichan accepterait un regroupement du secteur sud au sein d'une régie;

QUE s'il n'y a pas de création d'une régie, la Municipalité de Gallichan accepterait de fusionner son service de sécurité incendie avec un service environnant;

QUE si dans l'éventualité, il n'y a aucun regroupement ou fusion qui s'avérerait possible, la Municipalité souhaiterait être desservie sous contrat avec un service environnant.

Adopté.

Le 5 Janvier 2021

- R21-01-06 **MRC d'Abitibi-Ouest – Maire suppléant**
Il est proposé par madame Francine Lehouiller, appuyé par monsieur Claude Bourque et résolu unanimement par les conseillers (ères);
- QUE, le conseil municipal nomme monsieur Serge Marquis comme maire suppléant pour l'année 2021.
- Adopté.
- R21-01-07 **Club nautique du Lac Abitibi - Représentant**
Il est proposé par monsieur Serge Marquis, appuyé par monsieur Claude Bourque et résolu unanimement par les conseillers (ères);
- QUE, le conseil municipal nomme madame Valérie Bruneau à titre de représentante pour la Municipalité de Gallichan au sein du Club nautique Lac Abitibi pour l'année 2021.
- Adopté.
- R21-01-08 **Club nautique du Lac Abitibi- Cotisation annuelle**
Il est proposé par madame Sonia Rivard, appuyé par monsieur Claude Bourque et résolu unanimement par les conseillers (ères);
- QUE, le conseil municipal accepte de renouveler sa cotisation annuelle au club nautique Lac Abitibi au montant de 30\$ pour l'année 2021.
- Adopté.
- R21-01-09 **Calendrier – Séances ordinaires – Année 2021**
Il est proposé par madame Francine Lehouiller, appuyé par monsieur Claude Bourque et résolu unanimement par les conseillers (ères);
- QUE, le conseil municipal accepte le calendrier des séances ordinaire du conseil municipal suivant pour l'année 2021 :
- | | | |
|-----------------|------------------|---------------------------|
| 05 janvier 2021 | 02 février 2021 | 02 mars 2021 |
| 06 avril 2021 | 04 mai 2021 | 1 ^{er} juin 2021 |
| 06 juillet 2021 | 03 août 2021 | 07 septembre 2021 |
| 05 octobre 2021 | 02 novembre 2021 | 07 décembre 2021 |
- Adopté.
- R21-01-10 **Entreprises combinées – Système téléphonique**
Il est proposé par monsieur Serge Marquis, appuyé par monsieur Claude Bourque et résolu unanimement par les conseillers (ères);
- QUE, le conseil municipal autorise les entreprises combinées à procéder à l'installation du système téléphonique selon les soumissions 1749 et 1750 en date du 16 novembre 2020 au montant total de 11760\$ excluant les taxes tel que prévu au budget de l'année 2021.
- Adopté.
- Jean-Guy Roy Entrepreneur Inc. – Voirie**

Le 5 Janvier 2021

R21-01-11

Il est proposé par monsieur Serge Marquis, appuyé par madame Francine Lehouiller et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QU' une lettre soit acheminée à l'entrepreneur Jean-Guy Roy Entrepreneur Inc. pour lui faire part de nos attentes concernant les services que nous recevons pour l'entretien des chemins.

Adopté.

8- RAPPORT DES COMITÉS

Voirie

Monsieur Serge Marquis donne de l'information concernant son appréciation pour l'entretien des chemins.

Lots intra-municipaux

Monsieur Serge Marquis donne de l'informations concernant les nouvelles règles que l'on peut considérer dans le cadre des projets qui peuvent être présentés dans le cadre des lots intra-municipaux avec la MRC d'Abitibi-Ouest. Ces informations peuvent être pertinentes à l'élaboration de projets pour l'année 2021.

CMAO

Concernant le club motoneige d'Abitibi-Ouest, la saison va bien et malgré le contexte de la pandémie, jusqu'à maintenant, c'est considéré comme étant une bonne saison.

Loisirs

Madame Sonia Rivard mentionne l'activité de Noël du 19 décembre 2020 s'est vraiment bien déroulé et que ce fut une très belle expérience considérant le contexte de la pandémie.

Société d'histoire et d'archéologie

Monsieur Luc Adam mentionne que pour la société d'histoire et d'archéologie, il n'y a rien de spécial.

Aqueduc

Monsieur Claude Bourque mentionne que les tests d'eau sont conformes et que tout va bien pour l'aqueduc municipal.

Comité d'embellissement

Madame Francine Lehouiller mentionne que tout est beau concernant le comité d'embellissement.

Bibliothèque

Madame Francine Lehouiller mentionne que tout est beau concernant le comité de la bibliothèque.

MADA

Madame Francine Lehouiller mentionne que la prochaine rencontre du comité MADA aura lieu mardi le 26 janvier 2021 à 19h00 au sous-sol du Centre communautaire.

Autres dossiers

Monsieur Henri Bourque fait un compte-rendu des différents dossiers du dernier mois.

9- AVIS DE MOTION

Le 5 Janvier 2021

Aucun avis de motion.

10- PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL

La prochaine *séance ordinaire* du conseil municipal aura lieu le 02 février 2021 à 19h00.

Une *séance de travail* aura lieu le 19 janvier 2021 à 19h00.

11- AFFAIRES NOUVELLES

Madame Sonia Rivard demande si ce serait possible que les bordereaux de salaires soient dorénavant acheminés par courriel pour remplacer la copie papier.

12- PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

13- LEVÉE DE LA SÉANCE

R21-01-12

La séance est levée à 20h35 sur une proposition de madame Sonia Rivard appuyé par madame Valérie Bruneau et résolu unanimement par les conseillers (ères).

Maire

Dir. Gén./Sec.-très.